

Les comptes de la CNSA confirment les profondes inquiétudes sur les budgets des établissements et services

Une étude de la CNSA montre qu'au cours des 6 dernières années les budgets des établissements et des services ont en moyenne augmenté de 3 à 4 % suivant les départements en 6 ans, quand l'inflation était de l'ordre de 5 % juste pour 2022 ; de telles décisions des pouvoirs publics, État et départements expliquent les déficits structurels des établissements et services à domicile.

A cela s'ajoute une ancienne réforme visant à baisser les budgets des établissements publics et associatifs réapparue récemment. Les déficits de 80 % des structures proviennent donc clairement des décisions des pouvoirs publics ne donnant pas les moyens d'actualiser les budgets.

Dans ce contexte la création d'un fonds de secours doté de 300 millions d'euros est une bonne mais insuffisante réponse au vu du milliard et demi nécessaire pour compenser les sous-financements de l'État et des départements.

L'AD-PA est particulièrement inquiète du fait que certains hauts fonctionnaires commencent à indiquer que les établissements et services en déficit devraient trouver des moyens de sortir des déficits en diminuant leur nombre de personnels. L'État depuis 20 ans a reconnu la nécessité d'un ratio de personnel de 8 pour 10 dans les établissements pour accompagner dignement nos aînés et les structures sont à peine à 6 pour 10 ; la situation est donc inacceptable : non seulement l'État et les départements ne rattrapent pas le retard français mais ils l'aggravent.

S'ajoute une poursuite inquiétante des détournements des budgets de la CNSA : Aux 350 millions détournés vers les départements s'ajoute un nouveau détournement inacceptable de 237 millions pour financer l'assurance chômage.

Par plusieurs dérives discrètes mais inacceptables les pouvoirs publics dégradent les budgets des structures et donc les conditions de vie des personnes âgées et des salariés que l'AD-PA ne saurait accepter.

Pierre ROUX
Romain GIZOLME
Éric FREGONA



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :

X : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)